

ICT dual mixte



cfpt*i*

année de base
POUR LES MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE



**Un apprentissage
chez vous et chez nous**



ICT-DUAL MIXTE

L'année de base ICT-Dual Mixte est une forme d'organisation particulière de la **première année d'apprentissage**.

Dans le modèle habituel, les apprenti.e.s suivent leur formation théorique au sein de l'école professionnelle à raison de 2 jours par semaine, et 3 jours de formation (OnJob) en entreprise entrecoupés par la fréquentation des cours interentreprises.

Certaines entreprises formatrices préfèrent une solution où les apprenti.e.s acquièrent des compétences théoriques, pratiques et comportementales de base **avant de commencer la formation en entreprise**.

On entend donc par « année de base ICT-Dual Mixte », la formation de base pendant **la première année** d'apprentissage qui a lieu à **l'extérieur de l'entreprise** et prépare à l'activité ultérieure dans l'entreprise formatrice.

« Réussir tous ensemble »



OBJECTIFS

Certaines entreprises formatrices ne se sentent pas en mesure de se charger de l'introduction des apprenti.e.s. D'autres estiment qu'il est plus avantageux d' **«externaliser» l'introduction professionnelle**, ou encore, ne voient pas la possibilité d'employer « utilement » les jeunes avant qu'ils n'aient acquis des premières connaissances ou aptitudes.

L'année de base « ICT-Dual Mixte » poursuit les objectifs suivants :

- Décharger les entreprises formatrices de la formation de base.
- Uniformiser la première phase de la formation professionnelle de base.





CONCEPT

Le concept ? Votre apprenti.e acquiert toute la formation pratique de première année dans le centre de formation du CFPT .

En plus du respect du plan de formation, il/elle suit les cours théoriques « **école** », la « **pratique professionnelle** » en atelier auprès du CFPT et les « **cours interentreprises** » auprès du GRI.

Lors de son **retour en entreprise**, dès la deuxième année, il/elle aura acquis les compétences professionnelles et comportementales pour évoluer de manière autonome à sa place de travail.



PROGRAMME DE FORMATION

Ce programme est organisé autour de différents modules d'apprentissage dans les domaines de compétences suivants :

- Techniques informatiques et ateliers pratiques
- Projets
- Méthodologie technique
- Développement personnel

TECHNIQUE INFORMATIQUE ET ATELIERS PRATIQUES

Description

Mettre en place une infrastructure informatique et installer le système d'exploitation. Installer des serveurs et les rôles.

Etudier et mettre en place un concept de sécurité de données, système de backup avec des outils standards.

Créer, interroger, traiter et analyser des bases de données

Créer et publier un site web (Front end et back end)

Développement d'applications mobiles

PROJETS

Description

Cahier des charges, planning

Réalisation des tâches

Contrôle, feedback, évaluation

MÉTHODOLOGIE TECHNIQUE

Description

Outils de base de planification

Procédures de travail, checklist, ticketing, support téléphonique

Organisation de fichiers, arborescence & nomenclature

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Description

Se présenter et s'exprimer professionnellement

Développement de la confiance en soi, du savoir-être

Coaching et exercices



ORGANISATION DE LA FORMATION

SUIVI DE LA FORMATION

Pour atteindre les buts poursuivis, les enseignants à la pratique professionnelle définissent les objectifs pédagogiques. L'apprenti.e est ainsi accompagné.e et encadré.e durant toute l'année de formation.

Des évaluations permettent un suivi pédagogique important et assurent ainsi une progression mesurée de l'apprentissage en lien avec le formateur, la formatrice en entreprise.

L'apprenti.e est évalué.e et un bulletin de notes est délivré à la fin de chaque semestre. Le maître d'apprentissage a accès aux évaluations sur le portail ICT-FPSO.ch.

L'entreprise formatrice a la possibilité de soumettre des mandats au CFPT afin de faire travailler son apprenti.e sur **des mandats propres.**

Durant les périodes de fermeture du CFPT (vacances et relâches), **les apprenti.e.s auront la possibilité de suivre des stages organisés par leur entreprise formatrice.**

Un stage est proposé par le formateur ou la formatrice en cas de problème identifié ou sur demande lors de la période d'essai.

SUIVI ADMINISTRATIF

La session de formation débute à la rentrée scolaire et se termine à la fin de l'année scolaire.

Le centre de formation CFPT étant fermé pendant les vacances scolaires des stages en entreprise peuvent être organisé.

L'entreprise formatrice reste détentricrice du contrat d'apprentissage et assume, ainsi, la responsabilité administrative.

Toute demande de vacances, de congé, déclaration d'accident ou autres sont à adresser directement à l'entreprise formatrice qui apportera le suivi nécessaire.

La rémunération de l'apprenti.e est de la responsabilité de l'entreprise formatrice et connaît des montants adaptés à cette nouvelle modalité de formation.

LE CONCEPT

1ère année

- 3 jours d'ateliers informatique - CFPT
- 2 jours à l'école professionnelle - CFPT
- CIE - GRI

dès la 2e, en entreprise

- 3 jours chez l'entreprise formatrice
- 2 jours à l'école professionnelle - CFPT
- CIE de 2e et 3e - GRI

LIEUX DE FORMATION



CENTRE PROFESSIONNEL – CFPT

Théorie explicative de la pratique
Assimilation, application et pratique



COURS INTERENTREPRISES - GRI

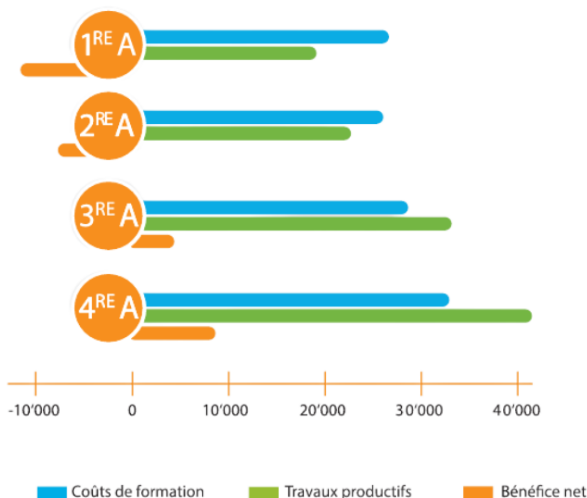
Assimilation, application
et pratiques complémentaires

COÛTS DE LA FORMATION SANS L'ANNÉE DE BASE

L'IFFP, dans son étude de 2019 « Coûts / Bénéfices de la formation professionnelle initiale 2019 pour les informaticiens », identifie les centres de coûts/revenus comme suit :

- Coûts bruts, les coûts liés à la formation (charge de travail, salaire des maîtres d'apprentissages, salaire de l'apprenti, poste de travail,...)
- Prestations productives, les revenus des travaux productifs de l'apprenti.e.s

Formation classique



La formation d'informaticien CFC occasionne des coûts bruts moyens d'un montant total de

CHF 123'000.-

En contrepartie, les personnes en formation fournissent des prestations productives d'une valeur de

CHF 101'000.-

COÛTS DE LA FORMATION AVEC L'ANNÉE DE BASE

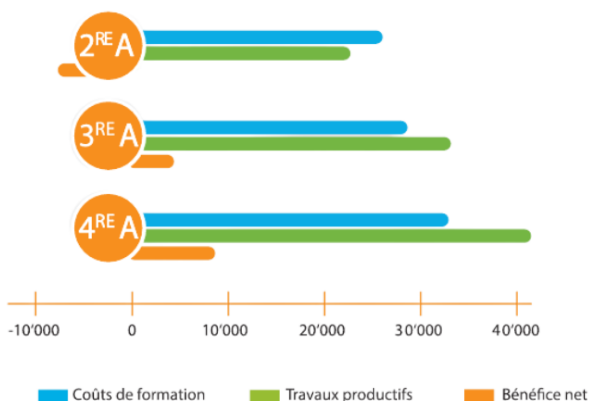
Les coûts de formation sont répartis différemment avec l'année de base et sans année de base.

En 1^{ère} année, les coûts de formation sont réduits à zéro ;

La modalité ICT-DualMixte est gratuite.

Dès la 2^e année, les coûts de formation sont égaux à la formation classique

Formation ICT-DualMixte



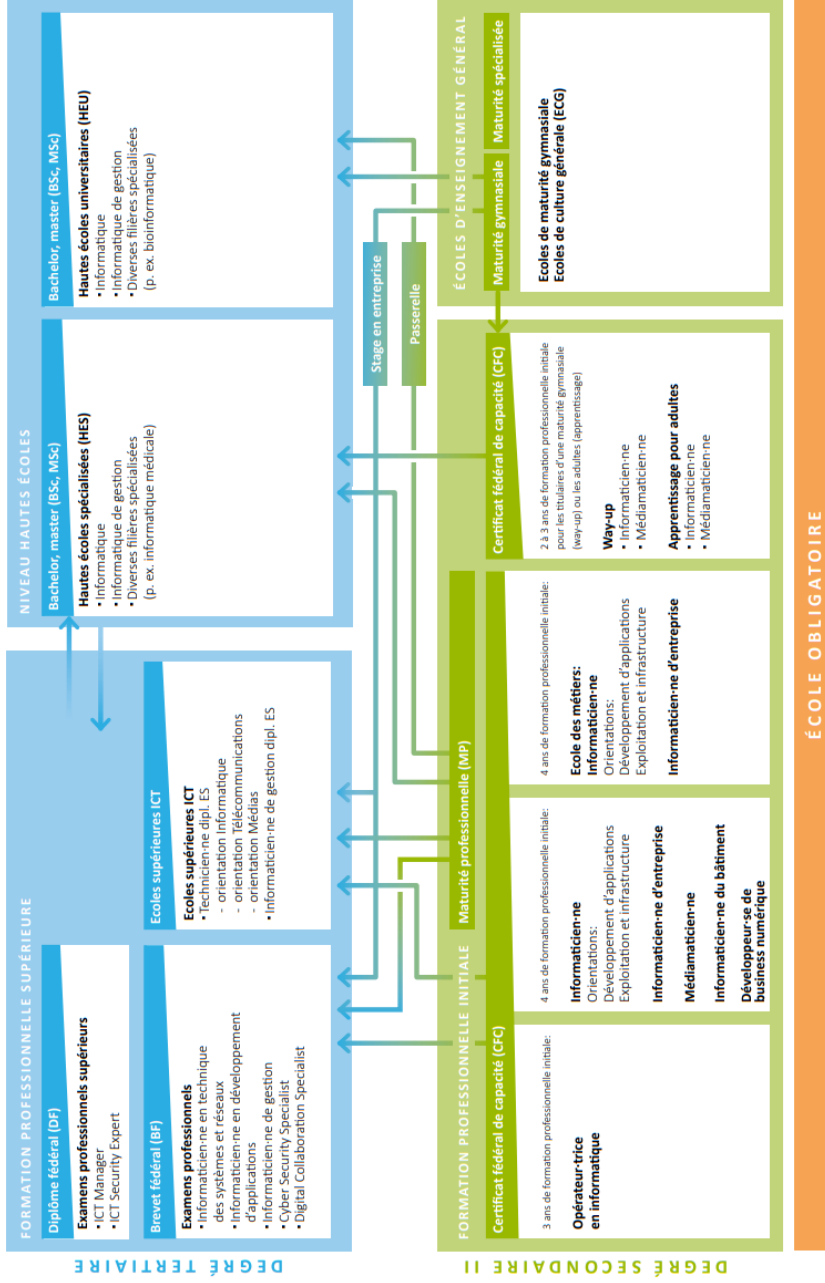
La formation d'informaticien CFC occasionne des coûts bruts moyens d'un montant total de

CHF 93'000.-

En contrepartie, les personnes en formation fournissent des prestations productives d'une valeur de

CHF 101'000.-

LES FILIERES DE FORMATION ICT



NOTES

5

MISSIONS PRINCIPALES

- 1 Identifier les besoins de l'économie dans les métiers ICT
- 2 Définir les plans d'études pour les formations ICT
- 3 Développer le nombre de professionnels ICT pour satisfaire les besoins de l'économie
- 4 Assurer la pérennité de nos métiers
- 5 Assurer la "relève"

CONTACT



+41 21 652 30 70



gri@gri.ch



Chamard 41A, 1442 Montagny



www.gri.ch



FACEBOOK



INSTAGRAM



LINKEDIN